

Prix national arturbain.fr 2016 : "Mettre en valeur l'Espace public, Bien commun des citoyens"

Maîtrise d'ouvrage :	Commune de Virey-le-Grand - 2 Place François Droux 71530 Virey-le-Grand - Tél. : 03 85 45 73 04 - Mail : virey-mairie@wanadoo.fr
Responsables :	Pascal Boissard, ancien Maire de Virey-le-Grand
Présentateur :	Guillaume Thiebaut, Maire de Virey-le-Grand, Evelyne Di Stefano, Première adjointe au Maire
Organisme décisionnaire et propriétaire du site :	Commune de Virey-le-Grand
Description de l'opération :	En 2005, lors de la mise en place de son PLU, la commune de Virey-le-Grand (1 370 hab.) a lancé l'opération "Cœur de village". Cette opération de 6000m ² pour un coût de 541 000€ H.T., comprend l'aménagement de la place F. Droux et de la rue de Chalon. Un traitement à égalité a été apporté à la route départementale traversant le centre-bourg afin de la sécuriser et limiter la coupure qu'elle créait entre la place de la mairie et les commerces de proximité. La réalisation des travaux, la nécessité d'un phasage minutieux permettant l'enchaînement des travaux sans heurt dans l'usage des différents espaces : déplacement de la cour maternelle et du parking des écoles au préalable, construction de la mairie, puis aménagement de la place.
Equipe pluridisciplinaire :	Agence Mayot-Toussaint paysagistes. Atelier CALC, Nicolas Capillon, Architecte dplg. Cabinet Gien-Pinot (VRD)

Cœur de village, valorisation du centre-bourg, Virey-le-Grand, (71)



- 1- Route départementale sécurisée 2- Mairie
3- Entrée écoles 4- Place centrale
5- Accès église 6- Cheminement vers centre de loisirs

Qualité architecturale

- Espaces publics aménagés comme un **îlot sans voiture** qui concentre les **équipements publics**.
- La place, marquée par une **continuité de couleur** depuis le pied des façades des commerces jusqu'aux écoles, s'étend depuis la mairie jusqu'à l'église, rythmée par les arbres-tiges et une alternance de **dalles de pierre, béton désactivé et espaces enherbés**. (4)
- Aménagement des **abords de l'église** dans la continuité de la place, mettant en valeur le **monument aux morts** déplacé et l'entrée de l'édifice avec ses **deux statues**. (5)
- Abaissement du mur du **cimetière** pour l'ouvrir visuellement sur l'espace public.
- **Report du stationnement** en lisière de la place, permettant la mise en place de liaisons douces utilisables par les nombreux enfants se rendant à l'école à pied.
- Une **fontaine "sèche"** apporte une animation sonore en partie centrale.
- Modification de la cour de l'école maternelle qui se prolonge à l'arrière de la mairie et création d'une **entrée unique pour les deux écoles**, abritée par un auvent. (3)

Qualité de la vie sociale

- **Espaces publics polyvalents** accueillant des usages multiples : entrées/sorties de l'école, des commerces, de la mairie, prolongement des espaces intérieurs de la mairie à l'occasion des mariages, fête de l'école, manifestations...
- **Sécurisation de la traversée** entre place et commerces : la route départementale est peu large, en résine au niveau de la place. Des leds bleues marquent la bande de roulement la nuit. (1)

Respect de l'environnement

- Plantation d'**arbres-tiges d'essences locales** et maintien du Tilleul de la Libération planté en 1945.
- Espaces de stationnement morcelés au profit des plusieurs petites "poches" afin d'en **réduire l'impact visuel et environnemental**.
- **Entretien très limité de l'espace de stationnement** grâce au choix des végétaux, au paillage et à la circulation quasi-quotidienne sur les espaces engazonnés perméables.